3 IDENTIFIER ET LOCALISER LES PRINCIPALES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

dans l'accompagnement des femmes victimes de violences dans les 5 départements des Pays de la Loire.

SCANNEZ LE QR CODE POUR DÉCOUVRIR LA CARTE INTERACTIVE

TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS :

- HÉBERGEMENT
- DÉMARCHES SOCIALES
- AIDE JURIDIQUE
- AIDE PSYCHOLOGIQUE
- PRISE EN CHARGE MÉDICALE SPÉCIALISÉE

3919
appel anonyme et gratuit

LE NUMÉRO NATIONAL DE RÉFÉRENCE

à destination des femmes victimes de violences, des professionnels et des proches qui les accompagnent

7J/7 - 24H/24
APPEL ANONYME ET GRATUIT

PLATEFORME MULTILANGUES

PLATEFORME ACCESSIBLE SOURDS ET MALENTENDANTS

INFORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

UNE FEMME QUI S'ADRESSE À VOUS EST PEUT ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES !

Retrouvez la carte interactive des structures spécialisées à destination des femmes victimes de violences en Pays de la Loire : **orientationviolencesfemmespdl.fr**

Solidarité Femmes
Union Régionale des Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

SCANNEZ LE QR CODE POUR DÉCOUVRIR LA
CARTE INTERACTIVE

1 VIOLENCES : DE QUOI PARLE T-ON ?

Les violences faites aux femmes se manifestent à travers des paroles, des attitudes et des comportements, et s'exercent sous de multiples formes. Elles touchent toutes les femmes, peu importe leur âge, leur milieu socio-professionnel, leur religion ou encore leur orientation sexuelle. Quelle qu'en soit la forme, ces violences ont des conséquences multiples et durables pour les victimes, tant sur leur santé physique et psychologique, qu'au niveau social (familial, relationnel, professionnel…).

PHYSIQUES

PSYCHOLOGIQUES

NUMÉRIQUES

PLUSIEURS FORMES DE VIOLENCES

ÉCONOMIQUES ET ADMININISTRATIVES

SEXUELLES

SOUMISSIONS CHIMIQUES

À NOTER

POUR ALLER PLUS LOIN

Des outils pédagogiques d'autoformation (vidéos, livrets, fiches réflexes) à destination des professionnels sont réalisées par la MIPROF* : vous pouvez consulter les documents sur le site **arretonslesviolences.gouv.fr**

SE FORMER

Des sessions de sensibilisation et de formation sont organisées par les associations spécialisées du territoire. Les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité peuvent également proposer des sessions auprès des professionnels et des élus.

* Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

2 REPÉRER, ACCUEILLIR ET ORIENTER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En tant que professionnel au contact du public, votre rôle est essentiel dans l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences. En libérant et en accueillant la parole, vous contribuez à rompre leur isolement.

VOUS AVEZ BIEN FAIT DE M'EN PARLER

JE VOUS CROIS

LES MOTS QUI RASSURENT

RIEN NE JUSTIFIE LES VIOLENCES

LA LOI INTERDIT CES ACTES

QUELLES ATTITUDES PROFESSIONNELLES ADOPTER ?

Les signes des violences ne sont pas toujours visibles. Vous pouvez interroger systématiquement et simplement les femmes reçues en entretien sur les violences vécues, qu'elles soient actuelles ou passées.

1/ Créer un cadre d'entretien sécurisant, dans un lieu privé et de manière confidentielle (sans membre de la famille, dans un espace sans passage et confortable).

2/ Adopter une écoute active et bienveillante. Récent ou non, la victime a subi un traumatisme. Votre rôle est de donner du crédit à sa parole, de la rassurer, d'éviter les mots culpabilisants et autres jugements de valeurs.

3/ Agir à son niveau. Vous êtes légitime pour aider la victime dans ses démarches et faire valoir ses droits, en fonction de votre champ d'intervention.
Vous pouvez trouver des modèles types d'attestations sur arretonslesviolences.gouv.fr

4/ Identifier le danger encouru. Pour repérer une situation de danger pour elle et/ou ses enfants, demandez-lui si elle a peur, si elle est suivie, menacée, ou si des armes sont présentes au domicile.
En cas de danger immédiat, appelez le 17.

5/ Orienter vers les associations spécialisées. Un accompagnement spécialisé est essentiel pour sortir des violences. Grâce à la cartographie, identifiez les structures présentes sur le territoire pour orienter les victimes selon leurs besoins.

6/ Respecter son choix et sa temporalité. La victime n'effectuera peut-être pas les démarches dans l'immédiat ou refusera de porter plainte. Grâce à votre aide, elle saura vers qui se tourner le moment venu.